

Les édifices labellisés Architecture Contemporaine Remarquable

département	Var
commune	La Seyne-sur-mer
appellation	Caisse d'Epargne
adresse	Rue Chevalier de la Barre
auteur	Jean PARENTE (architecte)
date	1966-1973
protection	édifice non protégé
labéllisation :	décision préfectorale du 29 octobre 2024



Photo : © Jean Parente, c, 1973

A partir des années 1960, la caisse d'épargne engage une politique dynamique de développement. Elle souhaite offrir une image moderne et accueillante loin de l'austérité des institutions financières. En 1965, un concours d'architecture qui met en concurrence les principales agences toulonnaises est lancé pour l'agence de Toulon. Cette initiative, pionnière, se généralisera dans les décennies suivantes aux opérations immobilières du groupe, notamment en 1973 à la Seyne-sur-mer où Jean Parente est retenu pour édifier une succursale.

La Caisse d'Epargne entretient une relation urbaine singulière : situé à l'angle d'une placette et d'une rue résidentielle en bordure du centre ville, le bâtiment est très visible dans son environnement proche constitué de maisonnette de faible hauteur, Jean Parente saisit donc l'occasion de traiter son projet comme une véritable œuvre plastique. Le terrain assez vaste est séparé en deux plateformes, le parking est positionné en partie basse tandis que le bâtiment s'installe en partie haute sur un socle en béton cannelé. Ce matériau consacré par l'architecture brutaliste a notamment été introduit par le projet de Paul Rudolph pour les laboratoires pharmaceutiques Endo (1962).

Le programme est constitué de trois entités assez différentes que Jean Parente désire réunir en un projet unitaire : une agence bancaire recevant du public, des bureaux et un logement de fonction. Les volumes étagés, les arêtes vives, les balcons anguleux traités en saillies confèrent au bâtiment de deux niveaux, l'apparence d'une composition abstraite sculpturale, jouant avec la lumière. L'alternance des matières brillantes comme les céramiques ou mates comme le béton accentue les contrastes du bâtiment. Jean Parente compose avec des fenêtres traitées comme des cavités et brouille la lecture des étages afin d'effacer tous indices rapportant le bâtiment à sa véritable fonction. Il crée des loggias en creux en décollant la peau extérieure du bâtiment par une ondulation. Sur la façade sud, il applique un grand balcon en porte-à-faux en béton cannelé. Il induit également des rythmes verticaux et horizontaux par un jeu de volume en béton sur les circulations verticales. Un enclos en forme de vague apposé sur la toiture permettait autrefois d'étendre le linge dans son sein, aujourd'hui elle abrite les nouvelles machines techniques en toute discrétion. Une sculpture d'Etienne Blanc, artiste Seynois, en métal ponctuait l'entrée à l'origine.

Eve Roy, adjointe au conseiller pour l'architecture et les espaces protégés, DRAC PACA, sur la base de l'étude réalisée par Pascale Bartoli, architecte.